

ORDRES DE RENVOI

Il est décidé—Que le Comité permanent des affaires extérieures soit composé des membres suivants:

MM.

Aitken (Mlle)	Jones	Montgomery
Allard	Jung	Nesbitt
Argue	Kucherepa	Nugent
Cardin	Lafrenière	Pearson
Crestohl	Lennard	Pratt
Dinsdale	MacLellan	Richard (<i>Ottawa-Est</i>)
Dorion	Macnaughton	Smith (<i>Calgary-Sud</i>)
Eudes	Macquarrie	Stinson
Fairfield	Mandziuk	Valade
Garland	Martin (<i>Essex-Est</i>)	Vivian
Hellyer	McCleave	White
Herridge	McGee	

Lundi 9 février 1959

Il est ordonné—Que le Comité permanent des affaires extérieures soit autorisé à étudier et à examiner toutes les affaires et questions qui lui seront renvoyées par la Chambre; à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions, à assigner des témoins et à ordonner la production des dossiers et de documents.

Vendredi 13 février 1959

Il est ordonné—Que ledit Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre; et que ledit Comité soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages qu'il pourrait juger utiles, et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Jeudi 26 février 1959

Il est ordonné—Que les crédits 76 à 105 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1959-1960, relatifs au ministère des Affaires extérieures, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le Comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Certifié conforme.

Le greffier de la Chambre,
LÉON-J. RAYMOND.